



PROCES VERBAL DE LA F3SCT du 14/03/2023

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la F3SCT d'installation
2. Présentation de la démarche de prévention des risques professionnels
3. Point d'avancement concernant la mise en place du DUERP et des analyses RPS
4. Information et avis sur la mise en place du registre des dangers graves et imminents (DGI)
5. Questions diverses :

Etaient présents :

- En qualité de représentants de la collectivité
 - Noël PRUGNAUD, Vice-Président délégué à l'administration générale et au personnel
 - Danièle THIERIOT
- En qualité de représentants du personnel
 - Serge PUZENAT, CGT
 - William VERRIER, CGT
 - Adrien LAC, CGT
 - Bruno HENRIQUES, CGT
 - Loïc BODELIN, SAFPT
 - Catherine MALLET, SAFPT
- Sont également présents :
 - Matthieu GIRARDOT, Responsable projets RH et QVT
 - Queen Janeth LUBANGUKA, Responsable projets RH et QVT
 - Sandrine DUBESSAY – Assistante de prévention
 - Sandrine MOREROD – Préventrice et ACFI, CDG03
- Excusé :
 - Fabrice PIOU, SAFPT

M. Noël PRUGNAUD ouvre la séance à 14 :06.

Il demande qu'un tour de table soit effectué.

1. APPROBATION DU PV DE LA SESSION DU 26.01.2023

- Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Matthieu GIRARDOT présente la démarche du DUERP (obligations légales, objectifs, contexte et modalités de la démarche).

Queen Janeth LUBANGUKA présente la démarche d'analyse des RPS et les échéances de l'évaluation.

3. POINT D'AVANCEMENT CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU DUERP ET DES ANALYSES RPS

Matthieu GIRARDOT présente la liste de services déjà évalués et en cours d'évaluation dans le cadre de la démarche du DUERP.

Serge PUZENAT exprime un doute sur l'implication et le taux de participation des agents dans la démarche des RPS. Queen Janeth LUBANGUKA répond qu'à ce jour, le taux de participation aux entretiens collectifs et de retour des questionnaires individuels est satisfaisant et supérieur de 50%.

Matthieu GIRARDOT évoque l'importance de l'implication des chefs de services dans la démarche.

3. INFORMATION ET AVIS SUR LA MISE EN PLACE DU REGISTRE DES DANGERS GRAVES ET IMMINENTS (DGI)

Matthieu GIRARDOT présente la démarche DGI : l'objectif, les modalités et la proposition d'une fiche de signalement destinée aux agents et aux représentants du F3SCT.

Sandrine MOREROD précise la définition et les exemples de DGI.

Severine DUBESSAY rappelle un exemple d'un signalement du DGI, qui n'a pas été reconnu en tant que tel.

Elle demande également qui mène l'enquête DGI. Matthieu GIRARDOT répond qu'il s'agit de la responsabilité de la F3SCT et de l'Autorité Territoriale. Il présente ensuite les étapes de la procédure de signalement. Bruno HENRIQUES demande qui est considéré comme un « supérieur direct » dans la procédure. Matthieu GIRARDOT précise, qu'il s'agit d'un N+1 (chef de service ou cadre intermédiaire).

Matthieu GIRARDOT demande aux membres de la F3SCT si les conditions suivantes de diffusion et de signalement du DGI sont satisfaisantes :

- Pendant les horaires de service – directement à la cellule de prévention de la DRH
- Hors horaires du service – auprès du cadre de permanence

L'ensemble des membres est favorable à ce fonctionnement. Noël PRUGNAUD acte l'approbation des membres à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Centre Technique : Avancement du projet d'extension.

Noël PRUGNAUD répond que le contact avec un nouvel interlocuteur au sein de la société ENGIE a été établi, ce qui permet de faciliter l'avancement du dossier d'achat du bâtiment et des travaux.

Serge PUZENAT évoque le danger potentiel existant au sein des Services Techniques, lié au circuit de circulation et de stationnement mal identifié, ce qui provoque le non-respect de règles de circulation par les agents, notamment conducteurs des poids lourds et l'augmentation du risque d'accident.

Severine DUBESSAY évoque la problématique de manque de places au siège de Moulins Communauté ainsi que la nécessité de lancer une nouvelle réflexion sur la répartition des bureaux.

- Station Pompage Eau Potable : Déménagement provisoire des bureaux de la route de Clermont.

- Projet présenté aux fontainiers le 13 janvier 2023.
- Réunion de démarrage des travaux prévue le 13 mars.
- Commencement des travaux début avril (désamiantage des locaux).
- Dans le courant de la 2ème 15ème de mars :
 - Installation de 2 bungalows de 15 m2 avec chauffage électrique. Le premier à vocation de vestiaire pour les fontainiers, le deuxième à destination de bureaux (1 bureau pour le chef de service et 1 bureau partagé pour les fontainiers).

- Déménagement des bureaux une fois les bungalows installés.
- Estimation du temps de travaux : 6 à 8 mois.
- Sanitaires disponibles à la station de pompage pendant le temps des travaux.
- Médiathèque : Avancement du nettoyage du circuit d'aération, moisissures ...
 - Mission confiée et réalisée par DALKIA.

Bruno HENRIQUES évoque également la problématique des inondations présente dans le bâtiment de la Médiathèque depuis plusieurs années. Severine DUBESSAY rappelle l'importance de gérer cette situation dans les meilleurs délais, notamment dans le contexte des manifestations prévues pour fêter les 10 ans depuis l'inauguration de la Médiathèque.

Sans intervention de membres de la F3SCT, il est pris acte de l'absence de remarques sur le sujet.

Noël PRUGNAUD demande à l'ensemble des membres s'ils ont des remarques particulières à formuler.

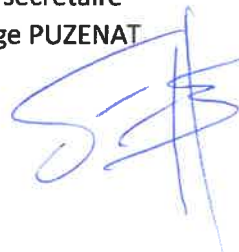
En l'absence d'autres questions, Noël PRUGNAUD lève la séance.

Fin de séance : 15h15


Le président
Noël PRUGNAUD



Le secrétaire
Serge PUZENAT

A stylized blue ink signature, likely belonging to Serge PUZENAT, consisting of several fluid, overlapping strokes.

